cer comme notaire en 1647, alors qu'il n'avait que neuf ans. A moins d'être un Pic de la Mirandole, le tabellionnage n'admet pas de ces prodiges enfantins. Après deux-cent-quarante-deux ans de confusion, il est bien juste de rendre au vrai Bermen sa personnalité et de le rétablir dans toute sa gloire notariale. Le greffe de Laurent Bermen comprend 41 actes : 1 en 1647 ; 7 en 1'48 ; 33 en 1649. Le dernier acte de lui est du 27 octobre 1649. En cette année, il signa une concession de Montmagny, au nom de Lauzon, en faveur de François Miville, à côté de Pierre Miville, dans la seigneurie de Lauzon. Ce sont ces deux frères Miville qui, originaires de la république helvétienne, tentèrent plus tard d'établir un canton de Suisses Fribourgeois, là où se trouve aujourd'hui Sainte-Anne de la Pocatière.

J.-EDMOND ROY

GEORGES-ISIDORE BARTHE

Georges-Isidore Barthe.—Né à Restigouche, Baie des Chaleurs, le 16 novembre 1834, M. Barthe reçut son instruction au collège de Nicolet. Admis au barreau, il ne tarda pas à jouer un rôle important dans la politique canadienne En 1856, il fondait le journal le Bascanada à Trois-Rivières. Cette feuille vécut un peu plus de sept mois. L'année suivante, il se transportait à Sorel et fondait la Gazette de Richelieu à Ottawa de 1874 à 1878. En 1884, M. Barthe ressuscitait à Trois-Rivières l'Ere Nouvelle, fondée dans la même ville en 1852 et qui y avait paru pendant quatorze ans. Sous le gouvernement Mercier, M. Barthe fut nommé magistrat de district à Trois-Rivières. A l'arrivée des conservateurs au pouvoir, il fut destitué. M. Barthe revint alors au journalisme et fonda à Trois-Rivières l'Indépendance Canadienne, dont le premier numéro parut le 1er octobre 1894. Ce journal vécut huit mois.

En 1897, M. Barthe acceptait la charge de traducteur français à la Chambre des Communes, à Ottawa. C'est là qu'il est mort le 11

août 1900.

Il était le frère de Joseph-Guillaume Barthe, l'auteur du CANADA

RECONQUIS PAR LA FRANCE.

M. Barthe avait publié à Sorel, en 1896, un roman, Drames de LA VIE RÉELLE, qui eut une certaine vogue.